

## *Rapport moral 2022, présenté à l'AG du 3 juin 2023*

Traverser 2022 fut comme de marcher à la bougie. Les restrictions consécutives à la lutte contre le Covid se sont progressivement levées. Pour autant, rien d'homogène ni de régulier sur le territoire et selon les établissements de soins ou les Ehpad, la reprise des accompagnements a pu être nette ou au contraire difficile à saisir. Nombre d'associations ont dû tâtonner.

Nos associations restent fortes et aussi fragiles

En 2022, le nombre des d'associations a fléchi très légèrement : un regroupement ici (Côte d'Azur et Pays Grassois qui deviennent Alpes Maritimes), des fermetures là (Saint-Dizier Haute Marne), des associations qui resserrent leur lien avec le mouvement ou encore des projets d'ouverture sans suite à ce jour (dans l'Aisne, le Gard). On retiendra le chiffre de 71 associations Jalmalv actives.

Le réseau apparaît fonctionner à deux vitesses. D'un côté on a constaté le resserrement des liens avec plusieurs associations, l'effet conjugué des rencontres de référents du conseil d'administration, de la multiplication des Carrefours, formule légère de concertation thématique entre associations et fédération, ou encore de l'accessibilité des formations proposées en distanciel : en somme, des échanges fréquents, rapprochés et bien opérationnels. De l'autre, des associations trop souvent à l'écart des diverses possibilités de rencontre (JRA, Carrefours, Formations, Campagne de recrutement, Terrain d'étude, etc.).

Faiblesses et forces de la longévité de nos structures

Se sera maintenue en 2022 la difficulté persistante de renouvellement des présidentes ou présidents. Trois causes semblent jouer, parfois cumulées ici ou là : la difficulté pour une équipe sortante de préparer une succession, la réduction de la taille et du dynamisme du conseil d'administration ce qui tarit le flux de potentiels successeurs, la préférence des bénévoles pour l'accompagnement au détriment de l'appui à la structure. Conséquence directe, un certain attrait de la présidence collégiale ; désormais à fin 2022, une demi-douzaine d'associations ont opté pour cette organisation.

L'activité du conseil d'administration et des commissions de la fédération aura été soutenue : relance désormais effective de la commission Formation, lancement de la commission Représentation des usagers ; restent encore certaines commissions à renforcer ou rajeunir. De nombreux projets ou chantiers ont été lancés, pilotés, réalisés : accès distant et partagé à l'informatique du secrétariat national, refonte du rapport d'activité, conception d'une campagne 2<sup>ème</sup> pied « La fin de vie, j'ai pigé, ça me concerne », campagne de recrutement bénévoles, etc. Ils témoignent du dynamisme des responsables associatifs de la fédération.

L'implication de Jalmalv au sein de la SFAP (avec 2 administrateurs sur les 8 que comprend le collège des bénévoles) est régulière et résolument contributive : contribution aux discussions d'orientation, chantier du référentiel de formation des bénévoles, participation aux réflexions de communication sur la question législative de la fin de vie, etc.

Présence de Jalmalv sur le 2<sup>ème</sup> pied sociétal

2022 a vu la poursuite de notre mobilisation sur notre 2<sup>ème</sup> pied, interpellé si besoin en était par la discussion sociale et politique montante autour d'un droit à choisir sa mort. En phase avec cette

## ***Rapport moral 2022, présenté à l'AG du 3 juin 2023***

question qui a émergé au plan collectif, la Fédération a poursuivi sa réflexion collective et partagé avec les associations des textes de synthèse (position défavorable à l'euthanasie, réservée sur le suicide assisté), et des argumentaires d'interrogation voire d'interpellation de nos parlementaires (Influence).

En pratique, on notera le début de la participation aux réflexions nationales, avec une première audition auprès du CCNE en amont de la parution de son avis 139. A été mise au point une formation pour armer les associations désirant bâtir des actions publiques sur le délicat sujet de la fin de vie.

La Fédération a participé activement aux débats et projets de la SFAP, notamment sa stratégie de communication d'opposition à toute évolution de la législation (« donner la mort n'est pas un soin »). Une tribune inter-associative parue numériquement en début d'année 2022 a connu en revanche une diffusion limitée.

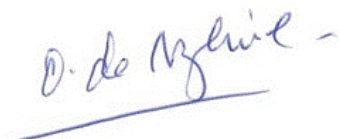
### Notre 1<sup>er</sup> pied d'accompagnement

La chute des adhérents s'est ralentie. Si la campagne d'adhésion a été un échec, la campagne de recrutement en revanche a tracé plus avant son sillon. En chiffres bruts, c'est un apport de près de 1000 contacts France entière. Ce chiffre considérable connaît ensuite des fortunes variables : contacts laissés à l'abandon par certaines associations en difficulté momentanée, contacts ne donnant pas suite à leur rappel, contacts ne convenant pas, contacts évoluant vers une sensibilisation puis une formation (en moyenne 1 sur 5 environ). Un Carrefour a tiré des enseignements de ces situations de terrain.

On a vu en 2022 un contraste entre des associations avec de fortes promotions en formation et d'autres en difficulté pour assurer une formation initiale. A été évoquée pour la première fois l'idée d'une sensibilisation nationale pour soulager les associations isolées ou de faible taille qui peinent à offrir une sensibilisation au rythme des contacts

Le travail des responsables associatifs des associations et de ceux de la Fédération au niveau national et dans les commissions (bénévolat, deuil, enfants ados, personnes âgées, représentation des usagers, formation, éthique et engagement) se confirme en 2022 comme massif, régulier, fiable, réactif et conduit en bonne intelligence et avec une proximité grandissante.

En conclusion de ce rapport moral de l'année 2022, cette vigueur est remarquable et mérite d'être saluée.



Olivier de Margerie, président